

**Extrait du Registre
des
Délibérations du Comité Syndical
du Syndicat Mixte d'Aménagement Hydraulique
de la Haute Vallée de l'Aude.**

Séance du 14 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 14 mars à 17h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude, s'est réuni à la salle du Pôle rivière à Limoux.

Nombre de délégués en exercice : 40

Nombre de délégués présents ou représentés : 12

Date de convocation du Comité Syndical : jeudi 7 mars 2024

Présents :

ARIBAUD Jean-Louis (Carcassonne Agglomération), GUICHOU Jean-Régis (Carcassonne Agglomération), THILVERT Jean-Pierre (Carcassonne Agglomération), AMAT André (Communauté de communes du Limouxin), BARDIES Pierre (Communauté de communes du Limouxin), BERTELLI Gérard (Communauté de communes du Limouxin), CARBONNEL Jean-Louis (Communauté de communes du Limouxin), COSTES Alain (Communauté de communes du Limouxin), CHAUMOND Gérard (Communauté de communes du Limouxin), ARAGOU Christian (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), FERNANDEZ David (Communauté de communes des Pyrénées Audoises), GALY Jacques (Communauté de communes des Pyrénées Audoises).

Invités : MARTINEZ Isabelle, Directrice administrative du SMMAR, DEFROIDMONT Jérôme, Animateur SAGE, GALINIE Baptiste, Technicien de rivière du SMMAR, Isabelle GABRIEL, BONNET David, Secrétaires du SMAH HVA.

**Syndicat Mixte
d'Aménagement Hydraulique
de la Haute Vallée de l'Aude**

**Comité Syndical
du 14 mars 2024**

Objet de la délibération :

QUORUM NON ATTEINT

Conformément à la convocation du 7 mars 2024, le Comité Syndical s'est réuni le vendredi 8 décembre 2023, au Pôle rivière de Limoux, avec pour ordre du jour :

1. Validation du procès-verbal du Comité syndical du 15 décembre 2023 et du rapport d'activités 2023,
2. Débat d'Orientations Budgétaires 2024 sur la base d'un rapport d'orientations budgétaires,
3. Engagement des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Prévisionnel 2024 (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent),
4. Modification de la délibération 2023_47 du 15 décembre 2023 dans son coût prévisionnel et son plan de financement relative à l'étude d'évaluation des actions de réouverture des prairies humides du plateau de Roquefort Sault
5. Questions diverses.

Le Président informe que le quorum n'étant pas atteint, la réunion est reportée, avec le même ordre du jour, sans exigence de quorum, au mercredi 20 mars 2024 à 17 h 30, au Pôle rivière, rue de la Malepère, Z.A. du Razès- 11300 LIMOUX.

Suivant les signatures (feuillet annexé au registre des délibérations).

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

**Le Président du Syndicat Mixte
d'Aménagement Hydraulique de la Haute
Vallée de l'Aude,**

